PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Déontologie des professionnels de l'immobilier — module obligatoire

Le code de déontologie s'impose à l'ensemble des professionnels détenteurs d'une carte professionnelle et à leurs collaborateurs habilités. Ce module de deux heures traite les principes applicables et leur traduction dans les situations courantes de l'agence, en couvrant l'exigence de deux heures de déontologie sur trois ans.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 h	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ	PRÉREQUIS
Titulaires de carte professionnelle, directeurs	Aucun. Exercer une activité relevant de la loi Hoguet.
EFFECTIF	
Individuel ou 2 à 10	

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le cadre déontologique applicable aux professionnels de l'immobilier.
- Identifier les principes applicables à chaque étape de la relation client.
- Repérer les situations à risque dans la pratique quotidienne de l'agence.
- Adopter les bons réflexes en cas de doute ou de conflit.

03 Programme détaillé

M1 Les principes déontologiques · 1 h 00

- Un socle opposable.
- Champ d'application du code de déontologie et personnes concernées.
- Principes : éthique, respect des lois, compétence, transparence, confidentialité.
- Obligation de formation continue et sanctions encourues.
- Atelier : Rattacher dix situations d'agence au principe déontologique concerné.

M2 La déontologie en situation · 1 h 00

- Des principes aux réflexes.
- Information du client, loyauté de l'information et devoir de conseil.
- Conflits d'intérêts, confraternité et relations entre professionnels.
- Conduite à tenir en cas de doute ou de réclamation.
- Atelier : Analyse de cas litigieux et formulation de la réponse appropriée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
- Apports courts, ateliers et mises en situation.
- Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
- Fiches-outils, modèles et plan d'action.
- Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
- Analyse du besoin et recueil des attentes.
- Évaluation continue pendant les ateliers.
- Évaluation des acquis en fin de formation.
- Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
- Émargement des participants
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. L'attestation mentionne les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation afin de justifier la formation continue exigée par la loi ALUR.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr